ECOLE MATERNELLE DU GRETAY

35310 MORDELLES

**CONSEIL D’ECOLE DU MARDI 20 FEVRIER 2018**

Personnes présentes :

* Représentant des parents d’élèves : Mmes Lenen, Cocuron et Fontaine, M Giguelay
* Enseignantes : Mmes Le Goc, Ruban, Huby et Houdayer
* Représentante ATSEM : Mme Drévo
* Conseillère municipale chargée des affaires scolaires : Mmes Ledoaré et Clément
* M Le Maire : M Le Bihan
* Coordinatrice des temps périscolaire : Mme Hurel Solène

Personnes excusées :

* Inspecteur de l’Education Nationale : M. Nizan
* Représentants des parents d’élèves : Mmes Morand et Pottier

**Validation du PV du dernier conseil d’école**

Le procès verbal a été validé à l’unanimité.

**Effectifs**

L’effectif total est de 92 élèves (7 TPS, 26 PS, 30 MS et 29 GS) répartis sur 4 classes :

* 7 TPS/ 17 PS
* 9 PS / 14 MS
* 16 MS/6GS
* 23 GS

Prévision d’effectif :

4 TPS, 39 PS, 26 MS, 31 GS soit 100 élèves annoncés

L’IEN a pris en compte 93 élèves.

**APC (Activité Pédagogiques Complémentaires)**

Il s’agit de 36 heures annualisées que les enseignants peuvent utiliser auprès des élèves sous deux formes : une aide personnalisée pour les élèves en difficulté passagère dans les apprentissages ou un projet de classe et d’école facilité par une mise en place en petits groupes.

- horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 11h 45 à 12h15.

- Soutien aux élèves en difficulté sur certaines compétences et projet jardin à partir de mars (plantation de petits pois, de pommes de terre, fraisiers, carottes et/ou radis)

**OCCE**

Le bilan OCCE 2016/2017 a été validé. Le livre de compte est à disposition.

En réponse à une question de parents, il est rappelé que la participation à l’OCCE est une participation volontaire et donc non obligatoire.

La somme de 16,50€ correspond à ce qui est dépensé en moyenne par enfant pour une année scolaire en achats de petits matériels, plants pour le jardinage et ingrédients de cuisine ainsi que pour les sorties scolaires une fois les subventions de l’APE et de la municipalité déduites.

Budget annuel pour un élève

**Recette par élève: 45,25€**

Subvention par élève : 40,36€ (APE : 17€, Mairie : 6,86€, participation volontaire des familles : 16,50€)

Photo de classe : 2,75€ (en juin 2017)

Benne PAPREC : 2,14€ (en juin 2017)

**Dépense par élève: 45.45€**

**Sorties : 38,05€**

Ecomusée de la Bintinais : 2,66€ de transport, animation gratuite

Cinéma la Bobine : 4,48€ (1,48€ de transport, 3€ la séance)

Musée des Beaux-arts : 2,75€ de transport, animation gratuite

Musée Manoli : 10,32€ (6,66€ d’animation et visite, 3,66€ de transport)

Zoo de Branféré : 17,84€ (13€ d’animation et visite, 4,84€ de transport)

**Petits achats pour cuisine et bricolage : 7,40€ (environ)**

Gouter de Noël : 0,40€

Gâteaux : environ 4€ pour l’année selon les gâteaux.

Jardinage : environ 1€ (bulbes, pensée, graines…)

Petit bricolage (pâte à sel, napperon dentelle, clous, pique à brochette…) : environ 2€

**Projets de classe**

- Le 8 décembre, les élèves ont pu assister à un spectacle à l’Antichambre, offert par la municipalité : « Quand la nuit arrive ! » de la compagnie L’eau prit feu.

- Le goûter de Noël à eu lieu le mercredi 13 décembre.

- Les CE2 et CM2 nous ont présenté un spectacle le mercredi 20 décembre.

- Les 24 et 25 janvier, nous avons partagé la galette des rois avec l’école de La Chesnay. Chaque classe du Gretay a invité ses correspondants.

- Les classes TPS/PS et MS ont assisté à une projection de « A la découverte du monde » au cinéma La Bobine de Bréal le 30 janvier.

- Musée des Beaux arts de Rennes : les GS et MS sont allés aux Musées des Beaux-arts de Rennes le 15 février pour une animation : autours de Juan Gris et le cubisme pour la classe de Mme Huby, le portrait pour la classe de Mme Le Goc et les animaux pour les MS de la classe de Mme Ruban.

- Animations de la bibliothèque municipale, 3 fois dans l’année pour chaque classe. L’animation est en trois temps : lecture d’albums en réseau (sur un thème ou un auteur), petit atelier pour les plus grands puis emprunt de livres. Chaque classe y est déjà allée 2 fois.

- Animations de la ludothèque : chaque classe bénéficiera de 2 animations. Les classes de GS et MS/GS y sont déjà allées en début d’année scolaire. Les autres séances ont lieu en fin d’année.

- Ecole de musique La Flûme : intervention de Stéphane Leguérinel, tous les 15 jours avec les GS, le vendredi après-midi avec un travail sur les chants polyphoniques autour des fables de Jean De La Fontaine en collaboration avec les classes de cycle 2 de l’élémentaire (CP, CP/CE1, CE1/CE2 et CE2. Un projet « scène ouverte » aura lieu le 22 mai vers 19h00, à l’Antichambre, pour présenter leur travail aux familles sous la forme d’un spectacle. Nous n’avons obtenu que 8 séances contre 15 les années passées. En effet, les GS ne sont pas prioritaires pour ce type de projet.

- La classe de Mme Le Goc a participé à Coup de cœur pour un livre organisé par l’OCCE.

- Les 4 classes de l’école se rendront au Musée Manoli à La Richardais (Les classes de Mmes Houdayer et Huby : le 29 mars et les classes de Mmes Le Goc et Ruban le 30 mars) pour une animation autours de la sculpture et des animaux.

- Les 4 classes se rendront à l’école de La Chesnaye pour le carnaval, le 3 avril.

- Chaque classe est invitée par l’école de la Chesnaye pour un mercredi animaux. Mme Ruban, le mercredi 25 avril, Mmes Le Goc et Huby, le 30 mai et Mme Houdayer, le 27 juin.

-Tous les GS ont préparé une danse pour la soirée de l’APE du 16 mars et l’ont apprise aux autres élèves.

- Les CP, CE1 et CE2 viennent lire des histoires aux quatre classes maternelles.

- Tous les GS vont pratiquer l’escalade chaque vendredi matin à la salle Beauséjour du 23 mars au 29 juin.

- Les classes de Mme Le Goc, Houdayer et Ruban se rendront au zoo de Branféré le 15 mai pour poursuivre le travail autours des animaux.

- Tous les GS seront en classe découverte Nature et Poney à Bruz au centre Fénicat les 14 et 15 mai. Mme Le Goc rejoindra ses élèves pour la fin de journée et la nuit.

- La visite de l’école pour les futures familles et la fête de l’école auront lieu le 16 juin.

- Les photos de classe se feront le mercredi 16 mai.

**Budget municipal**

Mme Clément rappelle que le budget alloué aux écoles représente 25% du budget municipal

* Crédit fournitures scolaires : 17.99€ par élève (id à 2017)
* Crédit équipement pédagogique (consommables, logiciels, fournitures pédagogiques, matériel pédagogique et abonnement): 25.11€ par élève (id à 2017)
* Participation aux activités non obligatoires : 6.86€ par élève (id à 2017)
* Achats : liège pour l’affichage et pochette de rangement pour les chaussons
* Equipement : 2 PC et renouvellement des vélos (1200€)
* Réfection de la classe de Laurence et une autre classe (faux plafond, luminaires et peinture)

**Ouverture des portes à 8h20**

Mme Huby tient à présenter ses excuses pour les 2 ou 3 matins de janvier où la porte de l’école a été ouverte avec quelques minutes de retard.

**Chauffage**

Il n’y a pas eu de soucis lors de la mise en marche du chauffage cette année.

**Organisation périscolaire (restauration, garderie et accueil ludique)**

Réponses de la municipalité aux questions des représentants de parents d’élèves élus :

Périscolaire du soir

Concernant les services périscolaires du soir, Solène Hurel a réexpliqué le fonctionnement.

Les locaux de la garderie (portacabine) ont une superficie de 69m² (dont 60m2 de salle d’activité) contre 63m² l’an dernier. Le soir, il y a 3 agents plus 1 ATSEM (formés à la petite enfance) quand les enfants sont nombreux. Les effectifs ont évolué (On est passé de 30/40 enfants à la rentrée à 40/50 depuis janvier).

Des portants viennent d’être installés.

Voici l’organisation du soir :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | TPS/PS | MS  | GS |
| 15h45 | Petit gouter (environ 10) | Ateliers pour les enfants inscritsJeux libres pour les autres |
| 16h30 | Jeux libres | Gouter (avec quelques PS) | Jeux libres dans la cours (avec quelques MS) |
| 16h45 | Jeux libres | Gouter (avec quelques MS) |
| 17hArrivée des parentsPas d’entrée avant | Jeux libres |

**Il est demandé aux familles de ne pas entrer dans la garderie avant 17h00 afin de ne pas perturber l’organisation.**

Les inscriptions aux ateliers sont maintenues pour une période car 45 minutes n’est pas un temps suffisant pour un temps de récréation, un temps de choix et un temps d’atelier.

Il n’y a changement des groupes que s’il y a des absents.

Au niveau des tarifs, des familles justifiant d’horaires variables peuvent se signaler auprès des services de la mairie pour que le choix de la tarification ne soit pas annuel.

Pour la rentrée, l’organisation du service périscolaire du soir n’est pas encore décidée. En effet, la réponse du DASEN (inspecteur d’académie) pour le retour à 4 jours est attendue pour fin mars.

Par ailleurs, la municipalité est en réflexion pour les tarifs de septembre.

Restauration

Les familles ayant des enfants en maternelle et en élémentaire peuvent demander à ce que leur enfant de maternelle reste sur la cour en attendant la sortie des élémentaires à midi. Il suffit de le signaler à l’enseignante ou l’ATSEM le matin.

Concernant les menus proposés, M Le maire explique que la politique de la commune est de proposer des aliments provenant des circuits courts (35 à 40 km de la commune). Il n’y a pas de menus 100% bio mais les menus circuit court proviennent de culture raisonnée (maraicher de Bréal, poulet de Janzé, farine de Mordelles…) Le budget restauration scolaire a augmenté depuis 2014. Il y a maintenant 2 menus locaux par semaine. Il y a aussi un travail sur la réduction des déchets avec la possibilité pour les enfants de demander une petite, moyenne ou grande portion.

CLSH des Bruyères

La municipalité subventionne le centre de loisirs des Bruyères mais la subvention (au prorata des enfants mordellais ayant fréquenté le centre l’année précédente) ne suffirait pas à faire fonctionner un centre de loisirs sur Mordelles.

M Le Bihan explique que le centre est en restructuration (même si la municipalité ne sais pas vraiment sur quels éléments celle-ci est basée) mais tous les enfants auront une place (il n’y a pas de quotas). Si ce n’était pas le cas en septembre, il faudra le signaler au centre des Bruyères mais aussi en mairie au service concerné.

L’équipe municipale rappelle qu’il est important de participer à l’assemblée générale du centre de loisirs pour y rapporter tout disfonctionnement.

**Projet de construction de la nouvelle école**

M Le Bihan explique que le budget de rénovation d’une partie de l’élémentaire de La Chesnaye était proche de 1 800 000€. La municipalité a donc fait le choix de créer une nouvelle école plutôt que de rénover en partie celle existante.

M Le Maire a annoncé que le nouveau groupe scolaire du Gretay serait construit d’ici 4à 5 ans à 350 mètres de l’école actuelle. Elle sera, selon lui, centrale par rapport au secteur redéfini par la carte scolaire en temps voulu.

La municipalité a rencontré les deux directrices afin de lancer une réflexion sur ce projet. En parallèle, elle travaille avec les agents (restaurations et périscolaire). Les représentants de parents seront consultés un peu plus tard lorsque la réflexion aura avancée.

**Prochain conseil d’école**

Le prochain conseil d’école est fixé 12/06/18 à 18h30 à l’école.

 Compte-rendu rédigé par Mme Huby